

## OBJET

Cette procédure définit les dispositions prises par le prestataire Elycoop formation pour **mobiliser les expertises, outils et réseaux** nécessaires pour **accueillir, accompagner/former** **ou** **orienter les publics en situation de handicap.**

*Démontrer la mise en place d'un réseau de partenaires/experts/acteurs du champ du handicap, mobilisable par les personnels et dans le cas d'accueil de personnes en situation de handicap, préciser les mesures spécifiques mises en œuvre.*

ENTREES	
Informations ou document nécessaires Ou qui déclenchent le processus	Demande d'un bénéficiaire
Moyens matériels	Liste de référence
Moyens humains	Un entrepreneur et un membre de l'équipe support, référents handicap
SORTIES	
Informations ou Documents produits	Prestation adaptée au public en situation de handicap

### 1. MOBILISER les EXPERTISES, OUTILS et RESAUX

Elycoop formation définit et tient à jour une liste des partenaires du territoire à même d'intervenir sur le thème du handicap en situation professionnelle. Cet annuaire est mise en place en 2021 et sera complété progressivement. Cette liste est accessible sur le Wiki d'Elycoop auprès de toute personne à même de réorienter le public en situation de handicap

Cette liste est établie par les référentes handicap.

En cas de demande d'une personne en situation de handicap, les membres de l'équipe support d'Elycoop et les entrepreneurs-formateurs peuvent ainsi informer et/ou orienter le demandeur vers un organisme pouvant répondre à ses besoins.

### 2. ACCEILLIR, ACCOMPAGNER et FORMER les publics en situation de handicap.

Elycoop formation a mis en place une formation obligatoire pour tous les formateurs permettant de sensibiliser sur la notion d'handicap et de mieux appréhender l'handicap dans une action de formation. La coordination de l'Organisme de Formation et le pôle accueil d'Elycoop suivront également cette formation.

Lors de l'inscription du stagiaire, chaque formateur inclut dans son formulaire de contact :

1/ Êtes- vous en situation de handicap ou dans une situation nécessitant une adaptation ? Celle-ci nécessite-t-elle une prise en compte pour vous permettre l'accès physique ou distanciel de la formation et/ou de ses supports ou méthodes pédagogiques ?

2/ Êtes- vous adressé(e) par un prescripteur (Pôle emploi, mission locale, Métropole, Cape Emploi....) Si oui, merci de nous indiquer le nom de l'organisme prescripteur ainsi que le nom et les coordonnées (mail et téléphonique) de votre conseiller ou conseillère

La coordination de l'Organisme de Formation intègre deux référentes handicap. Les référentes handicap ont suivis plusieurs ateliers / webinaires :

**09 février 2021** : Atelier proposé par l'Agefiph : obligations réglementaires, prise en compte des besoins liés au handicap dans la démarche Qualiopi, offre de professionnalisation en région Auvergne-Rhône-Alpes, ressources Handicap Formation

**06 avril 2021** : Atelier proposé par Ressources Formations Handicap – AGEFIPH  
Certification Qualiopi Témoignages

En plus de la formation, chaque formateur.trice pourra échanger via un canal mattermost « accueillir, former les publics en situation d'handicap » sur ses bonnes pratiques et sur les questions particulières pour adapter ses formations à certains publics.

Lors de la plénière d'octobre, un temps est dédié aux retours d'expériences et aux échanges de bonnes pratiques dans l'accueil des personnes en situation d'handicap.